Image not found or type unknown

Arrêt de travail, invalidité et CE

Par **SEB123**, le **26/04/2019** à **09:13**

Bonjour,

Je suis actuellement en invalidité catégorie 2 et en arrêt de travail.

En principe, sauf erreur de ma part, je suis comme chaque salarié bénéféciaire des avantages du CE.

Mon entreprise fait profiter à ses salariés de chèques cadeaux par exemple pour Noël.

En 2017, ils ne m'ont pas comptabilisé dans leur effectif pour en bénéficier.

pour 2018, j'ai demandé au responsable du CE qui m'a confirmé la prise en compte de ma demande.

Depuis Noël, je demande à ce qu'on m'envoie ces chèques cadeaux car je ne peux pas me déplacer.

La réponse a été, nous n'envoyons plus rien par courrier ... problème avec la poste ...

J'ai demandé à ce qu'on me les envoi avec assurance et à mes frais. Refusé. On me demande de passer au bureau ... Le responsable me dit, si vous ne pouvez pas vous déplacer, mandatez un collègue pour les récupérer à votre place.

J'ai demandé à un collègue de travail de les récuperer en mon nom.

Refusé ...

Que puis-je faire ?

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés